

## L'Ifremer fait la tournée des bars : des campagnes de marquage pour mieux connaître le bar

Après Dunkerque et Saint-Quay-Portrieux en juin dernier, l'Ifremer poursuit ses campagnes de marquage de bars sur deux nouveaux sites : Capbreton (Landes) du 1<sup>er</sup> au 13 septembre et La Turballe (Loire-Atlantique) du 8 au 20 septembre.

Ces campagnes permettront de marquer 1200 bars adultes. Elles se dérouleront sur 8 sites différents de Dunkerque à Bayonne jusqu'en 2015. Les pêcheurs professionnels et de loisir peuvent obtenir 100 euros de récompense pour le retour d'un poisson avec ses marques. L'analyse des marques récupérées va permettre une meilleure connaissance de l'espèce (*Dicentrarchus labrax*) et une meilleure compréhension de la structure de sa population.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet national de recherche Bargip qui sera conduit jusqu'en 2017 par l'Ifremer en partenariat avec le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture), le Comité National des Pêches Maritimes et Elevages Marins (CNPME) et France Filière Pêche (FFP). Site web : [wwz.ifremer.fr/bar](http://wwz.ifremer.fr/bar)

Les journalistes intéressés peuvent rencontrer les scientifiques durant ces 2 campagnes menées à Capbreton et à La Turballe.

- Des photos et des vidéos peuvent être mises à votre disposition
- Merci de contacter Johanna Martin au 02 98 22 40 05

### 100 euros de récompense

Les pêcheurs professionnels et de loisir qui capturent des poissons marqués doivent contacter l'Ifremer. Cent euros de récompense seront remis pour le retour du poisson et de ses marques. Cette opération n'a pas de limitation de durée. En effet, plus les marques récupérées sont anciennes, plus l'intérêt des informations recueillies est grand. Introduites dans la cavité abdominale des poissons sous anesthésie, les marques électroniques permettent d'enregistrer toutes les minutes la température et la profondeur, ce qui permet de reconstruire les trajectoires des poissons.

Entre 2010 et 2012, des expériences pilotes ont été menées en partenariat par l'Ifremer et le Parc Naturel Marin d'Iroise, au cours desquelles près de 250 bars adultes ont été marqués. La récupération de près d'une trentaine de marques et leur analyse ont déjà permis d'acquérir de nouvelles connaissances. Ainsi, certains individus entreprennent des migrations hivernales (de reproduction) sur de grandes distances avant de revenir en mer d'Iroise l'année suivante.



**100€ de récompense\***

**Marquage de bars**

marques externes

OU

tatuage bleu

OU

marque électronique dans la cavité abdominale

Si vous trouvez un bar marqué ou une marque électronique notez la date et le lieu de récupération conservez le poisson entier avec ses marques

**Contactez l'Ifremer :**

- [wwz.ifremer.fr/bar](http://wwz.ifremer.fr/bar)
- [merl@ifremer.fr](mailto:merl@ifremer.fr)
- tél. +33 (0)6.85.62.76.88

\* Pour le retour du poisson entier avec ses marques vous participez aussi à un tirage au sort de 100€



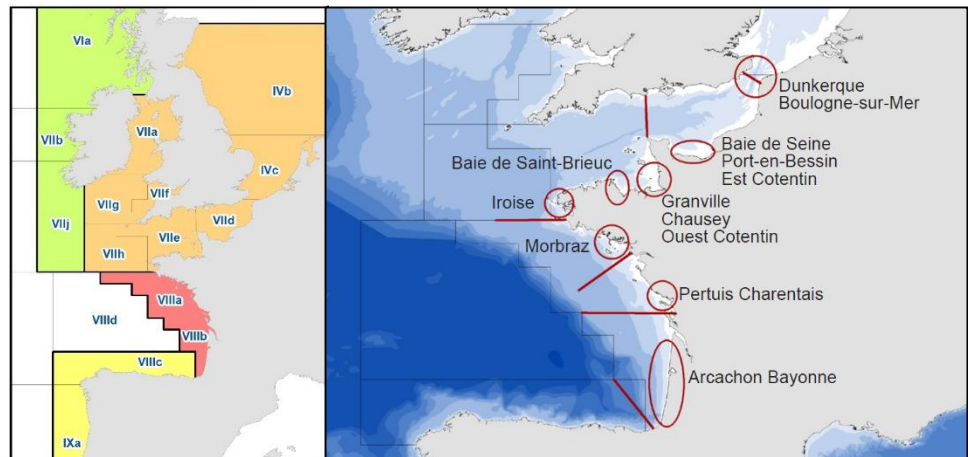
© Ifremer/Stéphane Lesbats

### Le bar, une espèce mal connue

8000 tonnes par an sont pêchées sur la façade atlantique en France (5000 tonnes par les professionnels et 3000 tonnes par les pêcheurs de loisir) et 12-13 000 tonnes à l'échelle européenne.

Malgré ces volumes de pêche importants, le bar reste une espèce mal connue dans son milieu naturel. Existe-t-il en Atlantique Nord-Est plusieurs populations de bars entre lesquelles il n'y a que peu d'échanges d'individus (on considère actuellement quatre stocks de bar comme le montre la carte de gauche ci-dessous) ou n'existe-t-il qu'un seul stock qui nécessite des mesures de gestion applicables à la zone dans son ensemble ?

Quelles sont les grands schémas migratoires de l'espèce, les principales zones de reproduction, et de nourrissage ? Cette opération de marquage à grande échelle sur 8 zones du littoral atlantique français vise à répondre à ces questions afin de mieux gérer cette espèce.



A gauche : les quatre stocks de bar actuellement considérés sur la façade ouest de l'Europe.  
A droite : les huit zones identifiées pour le marquage des bars adultes en 2014 et 2015.

**En savoir plus: [wwz.ifremer.fr/bar](http://wwz.ifremer.fr/bar)**